



AMBASSADE DE SUISSE  
AU SÉNÉGAL

DAKAR, le 8 mars 1978

1, rue Victor Hugo  
B. P. 1772  
Tél. 263.48

Réf.: 332.0 CV. - GA/dd

Département politique fédéral  
Direction politique II

3003 B e r n e

Relations diplomatiques avec  
la République du Cap-Vert

|       |                        |        |      |      |      |      |      |      |      |
|-------|------------------------|--------|------|------|------|------|------|------|------|
| an    | 1978                   | 15     | 21   |      |      |      |      |      |      |
| Datum | 16.3                   | 16.3   | 16.3 | 16.3 | 16.3 | 16.3 | 16.3 | 16.3 | 16.3 |
| Visa  | 1                      | 2      | 3    | 4    | 5    | 6    | 7    | 8    | 9    |
| EPD   |                        | 100378 |      |      |      |      |      | 15   |      |
| Ref.  | p. B. 15.21. Cap Vert. |        |      |      |      |      |      |      |      |
|       | p. B. 15.21. Guinée B. |        |      |      |      |      |      |      |      |

Monsieur l'Ambassadeur,

./.

L'Ambassade de la République du Cap-Vert à Dakar vient de me faire parvenir la note ci-jointe du 3 mars 1978, par laquelle elle exprime le voeu de son gouvernement de voir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs s'établir avec la Suisse.

./.

Il fallait s'attendre à cette démarche car la plupart de mes collègues européens à Dakar ont été successivement accrédités à Praia ces dernières années. Seule l'Autriche fait encore exception. Une liste des accréditations en question est jointe à ces lignes.

./.

Je pense par ailleurs que si vous preniez la décision de donner suite au désir capverdien, il faudrait également le faire à l'égard de la Guinée-Bissau, bien qu'elle n'ait rien demandé pour le moment. En effet, les liens entre les deux pays restent étroits (voir la coupure de presse ci-jointe) et nos relations avec la Guinée-Bissau devraient s'établir sur le même plan que celles du Cap-Vert.

Comme je serai en Suisse la semaine prochaine, je me tiendrai à votre disposition pour compléter si nécessaire ces informations.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.


Tel. mit Killias, VD:

Kapreden und Guinea Bissau hängen eng zusammen. Guinea Bissau wurde kürzlich trotz positiver Haltung Pol. Abt. II negativ entschieden. Folglich wird das Gesuch der Kapreden auch negativ entschieden werden müssen, solange unsere Theorie der "Mikrostaaten" gilt.

Annexes mentionnées

SW.

L'Ambassadeur de Suisse :

  
(Campiche)

cc. à DPF - Direction administrative





Dakar, le 3 Mars 1978

*Ambassade  
de la  
République du Cap-Vert*

Note N° 00174/ACV/78

1. RUE DENAIN X ANDRÉ PEYTAVIN 1<sup>ER</sup> G.

TÉL. : 347-50

DAKAR

L'Ambassade de la République du Cap Vert au Sénégal présente ses compliments à l'Ambassade de Suisse et a l'honneur de lui faire part que Son Gouvernement serait heureux de pouvoir entretenir des relations diplomatiques, au niveau d'Ambassadeurs, avec la Suisse, raison pour laquelle le Gouvernement de la République du Cap Vert souhaiterait bien avoir entamé, au plus tôt, le processus aboutissant à l'échange de représentation diplomatiques.

L'Ambassade de la République du Cap Vert au Sénégal remercie à l'avance l'Ambassade de Suisse de son aimable entremise et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

AMBASSADE DE SUISSE  
DAKAR - SENEGAL





Ambassadeur résidant à Praia :

Portugal

Chargés d'affaires a.i. résidant à Praia :

Union Soviétique

Etats-Unis

Chine Populaire

Ambassadeurs accrédités au Cap-Vert et résidant en dehors du pays :

Belgique

Brésil

Allemagne de l'Est

Canada

Congo

Cuba

Allemagne de l'Ouest

Egypte

France

Ghana

Guinée-Conakry

Hongrie

Inde

Irak

Italie

Libéria

Mauritanie

Pays-Bas

Nigéria

Corée du Nord

Norvège

Pologne

Roumanie

Sénégal

Union Soviétique

Grande-Bretagne

Etats-Unis

Vatican

Viet-Nam

Chine Populaire

Suède

8. IV . 78.

GUINEE-BISSAU

P.A.I.G.C.

## De nouvelles structures en place

**BISSAU - (AFP) :** Le «PAIGC», parti au pouvoir en Guinée-Bissau, et au Cap-Vert, a complété la mise en place de ses structures.

Le «Conseil exécutif de la lutte» (CSL), qui est l'organe suprême du Parti africain de l'Indépendance de la Guinée-Bissau et des Îles du Cap-Vert», entre les congrès de ce parti, a en effet désigné, au cours d'une session qu'il vient de terminer à Bissau, les «conseils nationaux» du «PAIGC» pour chacun des deux pays. Ceux-ci seront présidés respectivement, par le commandant Francisco «Chico» Mendes, président du conseil des commissaires de Guinée-Bissau, et par le commandant Pedro Pires, Premier ministre du Cap-Vert.

Les «conseils nationaux» ont été créés par le 3<sup>e</sup> congrès du «PAIGC», tenu en novembre dernier, pour tenir compte de la situation particulière de ce parti, qui est au pouvoir dans deux

pay indépendants. Ainsi, dans la ligne des directives données par les grands organismes du «PAIGC», (congrès, CSL, «comité exécutif de la lutte-CEL»), les «conseils nationaux» vont orienter, pour chacune de ces deux Républiques, l'action du parti, de l'Etat et des organisations de masse, ainsi que les plans de développement.

### Vérification des biens

Par ailleurs, le «CSL» a supprimé le poste de «secrétaire à l'Organisation», qui avait été mis en place provisoirement en 1976 pour préparer le congrès du «PAIGC» et pour parfaire l'organisation de ce parti, et a créé un poste de «secrétaire exécutif» du «comité exécutif de la lutte». Le titulaire de ce nouveau poste, est M. Jose Araujo, jusqu'ici secrétaire à l'organisation.

Le «CSL» a également

examiné, pour la première fois, un rapport de la «commission de vérification des biens» qu'il avait créée en novembre. Cette commission n'a pas pour but de chercher les cas de corruption, puisque le «PAIGC», mouvement de libération assez strict, sorti récemment de la guerre, ne connaît pas encore un développement de cette tare, mais d'empêcher précisément que des inégalités puissent naître, en vérifiant les biens, revenus, situation de famille et éléments du train de vie de tous les dirigeants du parti.

Enfin, le «CSL» a étudié l'organisation du parti dans les «Forces armées révolutionnaires du peuple» (FARP), armée commune à la Guinée-Bissau et au Cap-Vert, qui continue de dépendre directement du «PAIGC», comme au temps de la guerre anti-coloniale et dans les groupes de militants du «PAIGC» résidant à l'étranger.